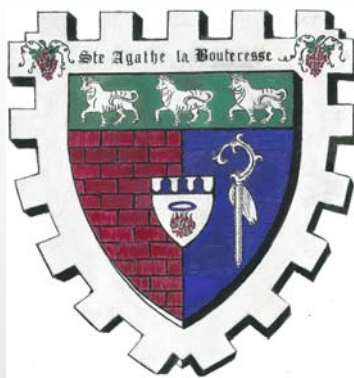


Département de la Loire

Commune de Sainte Agathe-la-Bouteresse



Révision allégée n°1

Plan Local d'Urbanisme P.L.U.

2a - Extrait de zonage *Secteur des Tuileries*

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 Juin 2008

Révision allégée du PLU :

Prescription : 01/03/2013

Arrêt : 27/09/2013

Approbation : 07/03/2014

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 7 Mars 2014

Réf : 40031

Extrait de zonage du PLU actuel, avant la révision allégée du PLU
Secteur des Tuileries

Légende

Echelle : 1/5000

ZONES URBAINES

- UC** Zone d'extensions récentes
- UI** Zone industrielle et artisanale
- Ut** Zone activité touristique
- Uqt** Quai de transfert

ZONES A URBANISER

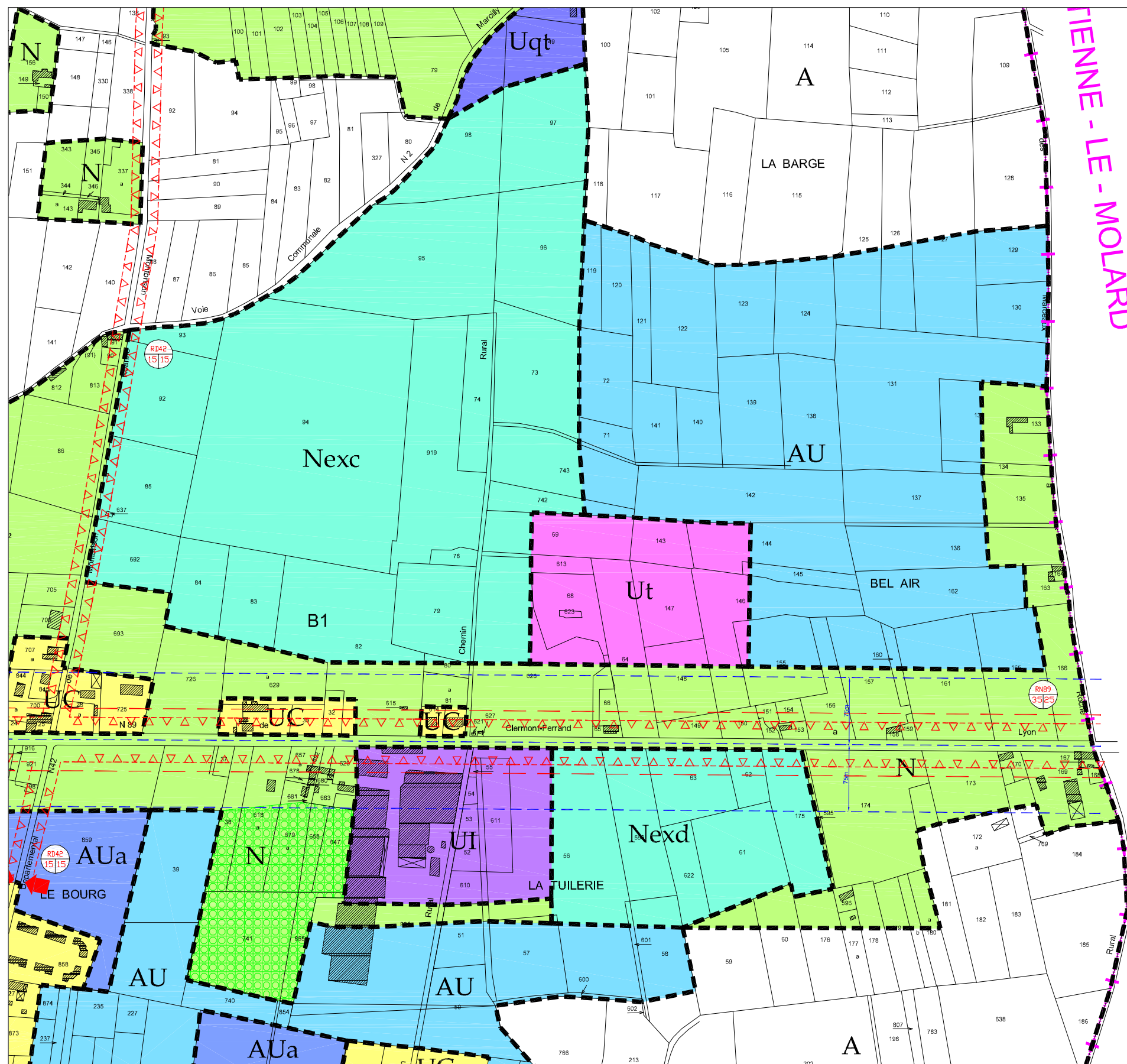
- AU** Zone d'urbanisation future non équipée
- AUa** Zone d'urbanisation future à dominante habitat avec orientations d'aménagement

ZONES AGRICOLES

- A** Zone agricole

ZONES NATURELLES

- N** Zone naturelle
- Nexc** Site ancienne carrière
- Nexd** Site ancienne décharge
- Espace boisé classé
- Limitation des accès
- Recul**
(75m L.111-1-4 du code de l'urbanisme ou recul du Conseil Général)



FIENNE - LE - MOLARD

Extrait de zonage du PLU suite à la révision allégée du PLU
Secteur des Tuileries

Légende

Echelle : 1/5000

ZONES URBAINES

- UC Zone d'extensions récentes
- UI Zone industrielle et artisanale
- Ut Zone activité touristique
- Uqt Quai de transfert

ZONES A URBANISER

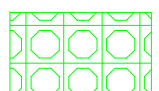
- AU Zone d'urbanisation future non équipée
- AUa Zone d'urbanisation future à dominante habitat avec orientations d'aménagement

ZONES AGRICOLES

- A Zone agricole

ZONES NATURELLES

- N Zone naturelle
- NI Zone naturelle de loisirs
- Np Zone naturelle de champ photovoltaïque



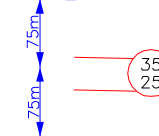
Espace boisé classé



Accès imposé



Limitation des accès



Recul (75m L.111-1-4 du code de l'urbanisme ou recul du Conseil Général)

